

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2531

16 octobre 2008

SOMMAIRE

AG' DECO S.A.	121444	Lorman	121451
Alpha Expert S.A.	121454	Ludilaur S.A.	121455
Alster S.à r.l.	121445	Mallett S.à r.l.	121449
Anaconda S.A.	121452	MF11 S.à r.l.	121452
Aramis Lux S. à r.l.	121445	MF8 S.à r.l.	121453
Aslan S.à r.l.	121449	MF9 S.à r.l.	121453
Au Trois Délices S.à r.l.	121452	Neropro Invest S.A.	121442
Axiome S.à r.l.	121443	Optique HOSS S.à.r.l.	121442
Bergam S.A.	121453	Orissa Finance	121451
Bureau d'Assurance Koster Carlo S.à.r.l.	121449	Permira Conseil Luxembourg S. à r.l. ...	121444
Cavalou Sàrl	121450	Plethore S.A.	121448
Cellgate S.à r.l.	121454	Professional Cycling Denmark, Luxem- bourg S.à r.l.	121448
Consulting & Estate Engineering SA	121447	Prometol S.A.	121442
Cox ATC	121472	Putnik De Luxe	121455
Cristal Yellow S.à r.l.	121466	Quinlan Private Pembroke Holdings S.à r.l.	121448
Dresdner Leasing 3 S.à r.l.	121463	Real Estate Investment Company S.A. ..	121445
Duchess III CDO S.A.	121450	Reden S.à r.l.	121443
Econocom PSF S.A.	121446	R.E. Ro S.A.	121446
EECF Beta I	121455	Riverwood S.A.	121488
Euro Harbor Luxembourg S.à r.l.	121448	Simtec Silicone Parts Luxembourg S.A.	121450
First Chemical (Luxembourg) S.à.r.l.	121443	Skywheeler S.à.r.l.	121446
FRR Asset Management S.à r.l.	121458	Société Fiduciaire S.A.	121444
Gardenialux SA	121445	Société Fiduciaire S.A.	121451
Gestion J.P. S.C.A.	121454	Swiss Re Management (Luxembourg) S.A.	121447
GEYSER INVESTMENTS S.A., société de gestion de patrimoine familial	121444	Torisa S.à.r.l.	121450
Guido de Nadai S.à.r.l.	121451	Transmed Holding	121470
Guifort S.à r.l.	121455	Ultra Investments S. à r.l.	121463
Investissements Mexicains S.A.	121481	Unirec S.A.	121447
Investment Amber Holding S.A.	121488	Valadret S.à r.l.	121446
Ironmax S.à.r.l.	121447	Valadret S.à r.l.	121452
Jooce S.A.	121456	Vertriebinvestitionsgesellschaft S.A.	121487
Jooce S.A.	121443	Vexus Developpement SA	121449
Koster & Rohs Immobilière S.à.r.l.	121488		
Lars Mürbeck Consulting GmbH	121453		
L'Etiquette	121479		

Neropro Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 110.084.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2008

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs de Madame Denise VERVAET, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, et de Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

L'assemblée accepte la démission de Madame Joëlle LIETZ, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de ses fonctions d'administrateur et appelle en remplacement Madame Sabrina COLLETTE, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008126420/506/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09343. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Prometol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 115.865.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 1^{er} juillet 2008 lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société

Le siège social de la société est transféré du 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Pour publication et réquisition

PROMETOL S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008126438/1211/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00818. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Optique HOSS S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 2, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 91.681.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008126494/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07853. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Axiome S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 20, route de Bigonville.
R.C.S. Luxembourg B 91.696.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 3 octobre 2008.

Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.
Platinerei, 8, L-8552 OBERPALLEN
Isabelle PHILIPIN
Signature

Référence de publication: 2008126496/2631/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2008, réf. DSO-CU00239. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080147020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Jooce S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 110.706.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2008127202/5770/12.

(080148323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Reden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 109.343.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL
Manager

Référence de publication: 2008127258/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01397. - Reçu 40,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

First Chemical (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 119.046.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL
Manager

Référence de publication: 2008127256/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01403. - Reçu 40,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Permira Conseil Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 125.138.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL
Manager

Référence de publication: 2008127251/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01413. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

AG' DECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7303 Steinsel, 4, rue des Merisiers.
R.C.S. Luxembourg B 107.899.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2007.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2008127204/5770/12.

(080148455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

GEYSER INVESTMENTS S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.
R.C.S. Luxembourg B 111.603.

Le bilan clos au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/10/2008.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA s.à r.l.
17, rue des Jardiniers, B.P. 2650, L-1026 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008127220/1519/14.

(080148143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Société Fiduciaire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 101.175.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008127239/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00981. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Alster S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 139.349.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008127206/5770/12.

(080148475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Real Estate Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 81.829.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008127238/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00979. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Aramis Lux S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 125.139.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL

Manager

Référence de publication: 2008127260/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01392. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Gardenialux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 82.741.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

GARDENIALUX S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008127252/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01645. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

R.E. Ro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 128.500.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

R.E. RO S.A.

Signature

Référence de publication: 2008127249/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01655. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Valadret S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 68, rue du X Octobre.
R.C.S. Luxembourg B 55.967.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008127243/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00988. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Econocom PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 6, rue d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 73.519.

Le bilan au 31.12.2000 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/10/08.

Signature.

Référence de publication: 2008127224/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09284. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Skywheeler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 131.261.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL

Manager

Référence de publication: 2008127267/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01439. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Ironmax S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 117.889.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL
Manager

Référence de publication: 2008127269/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01436. - Reçu 36,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Swiss Re Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 72.989.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 99 du 28 janvier 2000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SWISS RE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Référence de publication: 2008127273/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01308. - Reçu 48,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Consulting & Estate Engineering SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 109.882.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008127364/3139/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00990. - Reçu 40,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Unirec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 18.960.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIREC S.A.
S. BOUREKBA / B. PARMENTIER
Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008127343/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01177. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Quinlan Private Pembroke Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 164.000,00.**Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 132.437.

Les comptes annuels pour la période du 20 septembre 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127407/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08641. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Euro Harbor Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 5.076.000,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 112.832.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127401/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08232. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Professional Cycling Denmark, Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-7346 Steinsel, 29, An de Bongerten.
R.C.S. Luxembourg B 85.736.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/10/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127344/618/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Plethore S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 117.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, le proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2008127357/9442/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01890. - Reçu 107,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Bureau d'Assurance Koster Carlo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4712 Pétange, 52, rue Belair.
R.C.S. Luxembourg B 118.332.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

54, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008127523/728/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07038. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Mallett S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 69.699.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL

Liquidator

Référence de publication: 2008127384/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01473. - Reçu 34,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Vexus Développement SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 110.795.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008127359/3139/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08743. - Reçu 38,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Aslan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 110.834.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127570/631/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV01049. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Torisa S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 118.729.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL
Manager

Référence de publication: 2008127388/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01448. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Cavalou Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 116.553.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008127353/3139/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT13008. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Duchess III CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 95.311.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.
TMF Management Luxembourg S.A.
Domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2008127520/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01248. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Simtec Silicone Parts Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 83.765.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/10/2008.
Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl, Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008126785/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09150. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Lorman, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.
R.C.S. Luxembourg B 89.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LORMAN SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2008126808/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08615. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080147548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Guido de Nadai S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.121.600,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 77.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126761/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00257. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080147189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Orissa Finance, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 44.529.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126754/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08094. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080147183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Société Fiduciaire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 101.175.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008127241/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00982. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Valadret S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 68, rue du X Octobre.
R.C.S. Luxembourg B 55.967.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008127245/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00987. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Au Trois Délices S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5516 Remich, 11, rue du Château.
R.C.S. Luxembourg B 52.169.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/10/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127216/618/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00570. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Anaconda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 28, rue Béatrix de Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 62.808.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de ANACONDA S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008126777/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00679. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

MF11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 118.098.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.09.2008.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2008126624/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00815. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Bergam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 40.952.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008126636/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08790. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

MF9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 118.100.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/09/2008.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2008126626/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00833. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

MF8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 118.096.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/09/2008.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2008126627/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00830. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Lars Mürbeck Consulting GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 86.649.

Le bilan au 31 mai 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126485/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06724. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Gestion J.P. S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 59.769.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3/10/2008.

GESTION JP S.C.A.

GESTION GIC S.A.R.L.

Gérant-Associé commandité

Signature

Référence de publication: 2008126831/545/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09601. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Alpha Expert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 88.567.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3/10/08.

Signature.

Référence de publication: 2008126578/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09209. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Cellgate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 133.014.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 août 2008 que:

- Monsieur François WINANDY, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

- Monsieur Jean-François MICHAUD, Diplômé ICN, demeurant professionnellement 260, bd Saint Germain, F-75007 Paris

Ont été nommés en qualité de gérants du groupe A de la société pour une durée indéterminée.

Et que:

- Monsieur Jean-Christophe VIGUIER, Ingénieur en télécommunication, demeurant professionnellement 10, rue de Lenningen, L-5411 Canach,

- Monsieur Thierry JANNOT, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement 22, avenue de la Gare, CH-1095 Lutry (Suisse).

Gérants initialement nommés sont désormais gérants du groupe B de la société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008127038/802/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01134. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

**Putnik De Luxe, Société à responsabilité limitée,
(anc. Guifort S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 130.952.

—
Extrait des résolutions prises par le gérant unique en date du 16 septembre 2008

Il résulte des résolutions du gérant unique prises en date du 16 septembre 2008 que:

- Madame Catherine KOCH, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030, Luxembourg a été révoquée en tant que Fondé de Pouvoir Permanent et ce, avec effet au 25 août 2008

- Madame Sonia BALDAN, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030, Luxembourg a été nommée en tant que Fondé de Pouvoir Permanent et ce, avec effet au 25 août 2008, avec pleins pouvoirs de substitution, en vue de la représenter et signer en son nom et pour son compte tous les documents nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

POUR PUTNIK DE LUXE

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008127045/1005/24.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06333. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Ludilaur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8005 Bertrange, 132, rue de Dippach.
R.C.S. Luxembourg B 73.564.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUDILAU SA

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008126811/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08618. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

EECF Beta I, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 112.776.

—
La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 512 du 10 mars 2006.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EECF BETA I

Signature

Référence de publication: 2008126837/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00807. - Reçu 62,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Jooce S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 110.706.

In the year two thousand and eight, on the fifth of September.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Jooce S.A., a société anonyme, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 36, rue Gabriel Lippmann, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 110.706 and incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Jean-Joseph Wagner dated 20 September 2005 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 18 January 2006 N ° 117 page 5598 amended pursuant to a deed received by the notary Joseph Elvinger dated 22 December 2006 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 25 April 2007 N ° 698 page 33475.

The meeting is presided by Mr Stéphane LATASTE, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

who appoints as secretary Ms Cynthia FRADCOURT, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Isabelle PAIRON, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To include in article 1 of the Articles of Incorporation "Definitions" the following: "A majority" shall mean fifty percent of the A shares plus one share";

2. To amend Article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 6.** The subscribed capital of the Company is set at forty-two thousand three hundred eighty-six Euros and thirty cents (EUR 42,386.30) consisting of one million one hundred thirty-eight thousand six hundred and thirty (1,138,630) Class A Shares and three millions one hundred thousand (3,100,000) Common Shares, having a par value of one cent (EUR 0.01) each";

3. To amend the definitions of "Class A Shares" and "Common Shares" appearing in Article 1 of the articles of association to read as follows:

"Class A Shares" shall mean class A preferred shares, with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share;

"Common Shares" shall mean ordinary shares of the Company, with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share;

4. To amend the first phrase of article 17 so as to read: "The president shall be chosen by the Directors among the common directors and shall have a casting vote in case of a tie vote".

II. There has been established an attendance list showing the shareholders present and represented and the number of shares, which after having been signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary, will be registered with this deed together with the proxies signed "ne varietur" by the Bureau and the notary.

III. It appears from the attendance list that all of the shares entitled to vote are present or represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV. After deliberation, the following resolutions are taken unanimously.

First resolution

The General Meeting resolves unanimously to include in article 1 of the Articles of Incorporation "Definitions" the following: "A majority" shall mean fifty percent of the A shares plus one share"

Second resolution

The General Meeting resolves unanimously to amend Article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 6.** The subscribed capital of the Company is set at forty-two thousand three hundred eighty-six Euros and thirty cents (EUR 42,386.30) consisting of one million one hundred thirty-eight thousand six hundred and thirty (1,138,630) Class A Shares and three million one hundred thousand (3,100,000) Common Shares, having a par value of one cent (EUR 0.01) each"

Third resolution

The General Meeting resolves unanimously to amend the definitions of "Class A Shares" and "Common Shares" appearing in Article 1 of the articles of association to read as follows:

"Class A Shares" shall mean class A preferred shares, with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share;

"Common Shares" shall mean ordinary shares of the Company, with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share.

Forth resolution

The General Meeting resolves unanimously to amend the first sentence of article 17 so as to read as follows:

" **Art. 17. first sentence.** The president shall be chosen by the Directors among the common directors and shall have a casting vote in case of a tie vote."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a German translation and that in case of any divergence between the English and the German text, the English text shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundacht am fünften September.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg.

Wurde eine außerordentliche Hauptversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts JOO-CE S.A. abgehalten, mit Gesellschaftssitz in L-2449 Luxemburg, 36, rue Gabriel Lippmann, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B 110.706 und gegründet gemäß Urkunde des Notars Jean-Joseph Wagner vom 20. September 2005, veröffentlicht im Mémorial C (Amtsblatt), Recueil des Sociétés et Associations vom 18. Januar 2006, Nummer 117, Seite 5598, abgeändert gemäß Urkunde des Notars Joseph Elvinger vom 22. Dezember 2006, veröffentlicht im Mémorial C (Amtsblatt), Recueil des Sociétés et Associations vom 25. April 2007, Nummer 698, Seite 33475, abgehalten.

Den Vorsitz der Versammlung führt Stéphane LATASTE, "avocat", mit Geschäftsadresse in Luxemburg, welche(r) Cynthia FRADCOURT, Angestellte, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, zum Schriftführer bestellt.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Isabelle PAIRON, Angestellte, mit Geschäftsadresse in Luxemburg.

Nach erfolgter Zusammensetzung des Verwaltungsvorstandes, ersucht der Vorsitzende den Notar, Folgendes zu beurkunden:

I. Die Tagesordnung der Versammlung umfasst folgende Punkte:

1. Einführung der folgenden Begriffsbestimmung in Artikel 1 ("Begriffsbestimmungen") der Satzung: Unter "Mehrheit" versteht man fünfzig Prozent der A-Aktien zuzüglich einer Aktie";

2. Abänderung von Artikel 6 der Gesellschaftssatzung, welcher fortan wie folgt lauten soll:

" **Art. 6.** Das gezeichnete Kapital der Gesellschaft beträgt zweiundvierzigtausenddreihundertsechundachtzig Euro und dreißig Cent (EUR 42.386,30), eingeteilt in eine Million einhundertachtunddreißigtausendsechshundertdreißig (1.138.630) Aktien der Kategorie A und drei Millionen einhunderttausend (3.100.000) Gemeinsame Aktien mit einem Nennwert von je einem Cent (EUR 0,01)";

3. Änderung der Begriffsbestimmungen "Aktien der Kategorie A" und "Gemeinsame Aktien" in Artikel 1 der Satzung, welche fortan wie folgt lauten sollen:

Unter "Aktien der Kategorie A" versteht man Vorzugsaktien der Kategorie A mit einem Nennwert von je einem Cent (EUR 0,01) pro Aktie;

Unter "Gemeinsame Aktien" versteht man gewöhnliche Aktien der Gesellschaft mit einem Nennwert von je einem Cent (EUR 0,01) pro Aktie";

4. Abänderung des ersten Satzes von Artikel 17, welcher fortan wie folgt lauten soll: "Der Vorsitzende wird von den Verwaltungsratsmitgliedern aus dem Kreise der gemeinsamen Mitgliedern gewählt und besitzt bei Stimmgleichheit eine ausschlaggebende Stimme".

II. Es wurde eine Anwesenheitsliste erstellt, aus welcher die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der anwesenden oder vertretenen Aktien hervorgehen; diese Liste wird nach ihrer Unterzeichnung durch die Aktionäre oder deren Bevollmächtigten, durch den Verwaltungsvorstand und den Notar gemeinsam mit der vorliegenden Urkunde sowie den durch den Verwaltungsvorstand und den Notar "ne varietur" unterzeichneten Vollmachten den Eintragungsförmlichkeiten unterworfen.

III. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass alle stimmberechtigten Aktien anwesend oder vertreten sind. Die Versammlung gilt demnach als ordnungsgemäß zusammengesetzt und kann über die vorstehend aufgeführte Tagesordnung der Versammlung, von welcher die Aktionäre vorab Kenntnis erlangt haben, beraten und beschließen.

IV. Nach entsprechender Beratung werden die folgenden Beschlüsse einstimmig gefasst.

Erster Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, die folgende Begriffsbestimmung in Artikel 1 ("Begriffsbestimmungen") der Satzung einzufügen:

Unter "Mehrheit" versteht man fünfzig Prozent der A-Aktien zuzüglich einer Aktie".

Zweiter Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, Artikel 6 der Gesellschaftssatzung abzuändern, der fortan folgenden Wortlaut erhält:

" **Art. 6.** Das gezeichnete Kapital der Gesellschaft beträgt zweiundvierzigtausenddreihundertsechundachtzig Euro und dreißig Cent (EUR 42.386,30), eingeteilt in eine Million einhundertachtunddreißigtausendsechshundertdreißig (1.138.630) Aktien der Kategorie A und drei Millionen einhunderttausend (3.100.000) Gemeinsame Aktien mit einem Nennwert von je einem Cent (EUR 0,01)".

Dritter Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, die Begriffsbestimmungen "Aktien der Kategorie A" und "Gemeinsame Aktien" in Artikel 1 der Satzung abzuändern, sodass diese fortan wie folgt lauten:

Unter "Aktien der Kategorie A" versteht man Vorzugsaktien der Kategorie A mit einem Nennwert von je einem Cent (EUR 0,01) pro Aktie;

Unter "Gemeinsame Aktien" versteht man gewöhnliche Aktien der Gesellschaft mit einem Nennwert von je einem Cent (EUR 0,01) pro Aktie";

Vierter Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, den ersten Satz von Artikel 17 abzuändern, der fortan folgenden Wortlaut erhält:

" **Art. 17. Satz 1.** Der Vorsitzende wird von den Verwaltungsratsmitgliedern aus dem Kreise der gemeinsamen Mitgliedern gewählt und besitzt bei Stimmgleichheit eine ausschlaggebende Stimme."

Der unterzeichnete Notar, welcher der englischen Sprache mächtig ist, erklärt auf Ersuchen der vorstehend genannten Komparenten, dass diese Urkunde in englischer Sprache, gefolgt von einer deutschen Übersetzung verfasst wurde und dass im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung maßgebend ist.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: S. Lataste, C. Fradcourt, I. Pairon et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 septembre 2008. LAC/2008/37269. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008127173/5770/144.

(080148319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

FRR Asset Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 141.180.

In the year two thousand and eight on the third day of September,
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

Kendray Properties Limited, a company limited by shares, duly incorporated and existing under the laws of Gibraltar, registered with the Registrar of Companies of Gibraltar under number 89548, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar,

here represented by Mr. Gérard Maîtrejean, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 3 September 2008.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented and acting in the capacities as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole current shareholder of FRR Asset Management S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the Maître Henri Beck, notary residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg), on 26 August 2008, in the process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder DECIDES to convert the currency of the share capital from Euro to Pound Sterling, using the exchange rate of 1 EUR/0.79864 GBP applicable as of 28 August 2008 so that the share capital currently amounting to Twelve Thousand Five Hundred Euros (EUR 12,500) and represented by One Hundred (100) shares will amount to Nine Thousand Nine Hundred and Eighty Three Pounds Sterling (GBP 9,983) and will be represented by Nine Thousand Nine Hundred and Eighty Three (9,983) shares with a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) each.

Second resolution

The sole shareholder DECIDES to increase the subscribed capital by an amount of Sixty-Seven Million Six Hundred Fifty Thousand Pounds Sterling (GBP 67,650,000) in order to bring it from its present amount of Nine Thousand Nine Hundred and Eighty Three Pounds Sterling (GBP 9,983) to Sixty-Seven Million Six Hundred Fifty-Nine Thousand Nine Hundred Eighty-Three Pounds Sterling (GBP 67,659,983) by the issuance of Sixty-Seven Million Six Hundred Fifty Thousand (67,650,000) new shares having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) each, having the same rights and obligations as the existing shares and to subscribe and fully pay at nominal value the newly issued shares through the following contributions in kind:

- 1,000 shares held by the sole shareholder in the share capital of REIT Asset Management Sweden AB, a company registered with the companies registry under number 556694-8179, having its registered office at Birger Jarlsgatan 2, 5 tr, 114 34 Stockholm, Sweden ("REIT Sweden") representing 100% of the share capital of the same;

- 1 ordinary share held by the sole shareholder in the share capital of Tier Services Limited, a company registered with the Registrar of Companies For England and Wales under number 5805814 having its registered office at 5, Wigmore Street, W1U 1PB London, United Kingdom ("Tier") representing 100% of the share capital of the same;

- 1,000 shares held by the sole shareholder in the share capital of Adebai Limited, a company registered with the Registrar of Companies of Nicosia under number HE 192360, having its registered office in Pindarou 27, Alpha Business Center, 2nd Floor, PC 1060, Nicosia, Cyprus ("Adebai") representing 100% of the share capital of the same;

- 2,000 shares held by the sole shareholder in the share capital of Portgate Limited, a company limited by shares registered with the Registrar of Companies of Gibraltar under number 98681, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar ("Portgate") representing 100% of the share capital of the same;

- 1 share held by the sole shareholder in the share capital of REIT Property Management India Private Limited, a private company registered with the Registrar of Companies N.C.T. of Delhi & Haryana under number 701010DL2005PTC143819, having its registered office at 91, Maker Chambers Vi, 220 Nariman Point, Mumbai, India ("REIT India") representing 0.01% of the share capital of the same.

Subscription - payment

THEREUPON,

The sole shareholder declares to subscribe for:

- One Million Five Hundred Fifty Thousand (1,550,000) new shares with a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) each and to pay them fully up at nominal value by the contribution in kind consisting in ONE THOUSAND (1,000) shares in REIT Sweden, prenamed, representing 100% of the share capital of the same.

The ownership and value of the shares contributed in kind have been confirmed to the undersigned notary through a declaration of the directors of REIT Sweden dated 2 September 2008. Such declaration, after signature *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

- One Hundred Fifty Thousand (150,000) new shares with a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) each and to pay them fully up at nominal value by the contribution in kind consisting in ONE (1) share in Tier, prenamed, representing 100% of the share capital of the same.

The ownership and value of the shares contributed in kind have been confirmed to the undersigned notary through a declaration of the directors of Tier dated 2 September 2008. Such declaration, after signature *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

- One Million Two Hundred Forty-Nine Thousand Eight Hundred Seventy-Five (1,249,875) new shares with a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) each and to pay them fully up at nominal value by the contribution in kind consisting in ONE THOUSAND (1,000) shares in Adebai, prenamed, representing 100% of the share capital of the same.

The ownership and value of the shares contributed in kind have been confirmed to the undersigned notary through a declaration of the directors of Adebai dated 2 September 2008. Such declaration, after signature *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

- Sixty-Four Million Seven Hundred Thousand (64,700,000) new shares with a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) each and to pay them fully up at nominal value by the contribution in kind consisting in TWO THOUSAND (2,000) shares in Portgate, prenamed, representing 100% of the share capital of the same.

The ownership and value of the shares contributed in kind have been confirmed to the undersigned notary through a declaration of the directors of Portgate dated 2 September 2008. Such declaration, after signature *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

- One Hundred Twenty-Five (125) new shares with a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) each and to pay them fully up at nominal value by the contribution in kind consisting in ONE (1) share in REIT India, prenamed, representing 0.01% of the share capital of the same.

The ownership and value of the shares contributed in kind have been confirmed to the undersigned notary through a declaration of the directors of Tier dated 2 September 2008. Such declaration, after signature *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the sole shareholder DECIDES to amend the Article 6 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

Art. 6. The capital is set at Sixty-Seven Million Six Hundred and Fifty-Nine Thousand Nine Hundred and Eighty-Three Pounds Sterling (GBP 67,659,983), divided into Sixty-Seven Million Six Hundred Fifty-Nine Thousand Nine Hundred Eighty-Three (67,659,983) share quotas of ONE Pound Sterling (GBP 1.-)each.

Fourth resolution

The sole shareholder DECIDES to authorize the board of managers to issue convertible instruments for a total maximum amount of One Hundred and Forty Five Thousand Six Hundred and Seventy Five Pounds Sterling (GBP 145,675).

Fifth resolution

The sole shareholder DECIDES to confirm the full authority of the board of managers to determine the terms and conditions of such convertible instruments.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

For the purposes of the registration, the appearing party, represented as stated here above, declares:

- That the contribution in kind of the shares in REIT Sweden, prenamed, results in FRR Asset Management Sàrl holding more than 65% (sixty-five per cent), in specie 100% (one hundred per cent), of the shares issued by a company incorporated in the European Union, the Company refers to Articles 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital duty exemption;

- That the contribution in kind of the shares in Tier, prenamed, results in FRR Asset Management Sàrl holding more than 65% (sixty-five per cent), in specie 100% (one hundred per cent), of the shares issued by a company incorporated in the European Union, the Company refers to Articles 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital duty exemption;

- That the contribution in kind of the shares in Adebai, prenamed, results in FRR Asset Management Sàrl holding more than 65% (sixty-five per cent), in specie 100% (one hundred per cent), of the shares issued by a company incorporated in the European Union, the Company refers to Articles 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital duty exemption;

- That the contribution in kind of the shares in Portgate, prenamed, results in FRR Asset Management Sàrl holding more than 65% (sixty-five per cent), in specie 100% (one hundred per cent), of the shares issued by a company incorporated in the European Union, the Company refers to Articles 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital duty exemption;

- That, for the purpose of registration, the value of the share in REIT India, prenamed, contributed by the Company, is valued at One Hundred and Twenty-Five Pounds Sterling (GBP 125), being the equivalent of One Hundred and Fifty Five Euros (EUR 155).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 7,200.- Euros.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing and intervening parties, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trois septembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Kendray Properties Limited, une société à responsabilité limitée par actions, dûment constituée et organisée selon les lois de Gibraltar, enregistrée auprès du registre des sociétés de Gibraltar sous le numéro 89548, ayant son siège social à 57/63 Line Wall Road, Gibraltar,

ici représentée par Monsieur Gérard Maîtrejean, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 3 septembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Le comparant, représenté et agissant en qualité comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé actuel de la FRR Asset Management S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire Maître Henri Beck, demeurant à Echternach (Grand Duché de Luxembourg), en date du 26 août 2008, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Que l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique DECIDE de convertir la monnaie du capital social de Euro en Livres Sterling, en utilisant le taux de change de 1 EUR/0.79864 GBP effectif au 28 août 2008 en sorte que le capital social actuellement d'un montant de Douze Mille Cinq Cents Euros (EUR 12.500) et représenté par cent (100) parts sociales sera d'un montant de Neuf Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Trois Livres Sterling (GBP 9.983) et sera représenté par Neuf Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Trois (9.983) parts sociales d'une valeur nominale d'Une Livre Sterling (GBP 1) chacune.

Seconde résolution

L'associé unique DECIDE d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de Soixante-Sept Millions Six Cent Cinquante Mille Livres Sterling (GBP 67.650.000) pour porter son montant actuel de Neuf Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Trois Livres Sterling (GBP 9.983) à Soixante-Sept Millions Six Cent Cinquante Neuf Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Trois Livres Sterling (GBP 67.659.983) par l'émission de Soixante-Sept Millions Six Cent Cinquante Mille parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'Une Livre Sterling (GBP 1) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et de souscrire et libérer en entière à la valeur nominale des nouvelles parts sociales moyennant les apports en nature suivants:

- 1,000 actions détenues par l'associé unique dans le capital social de REIT Asset Management Sweden AB, une société enregistrée dans le registre des sociétés sous le numéro 556694-8179, ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 2, 5 tr, 114 34 Stockholm, Suède ("REIT Suède") représentant 100% des actions de la même société;

- 1 action ordinaire détenue par l'associé unique dans le capital social de Tier Services Limited, une société enregistrée dans le registre des sociétés pour l'Angleterre et Pays-Galles sous le numéro 5805814 ayant son siège social au 5, Wigmore Street, W1U 1PB London, Royaume-Uni ("Tier") représentant 100% des actions de la même société;

- 1,000 actions détenues par l'associé unique dans le capital social de Adebai Limited, une société enregistrée dans le registre des sociétés de Nicosia sous le numéro HE 192360, ayant son siège social au Pindarou 27, Alpha Business Center, 2nd Floor, PC 1060, Nicosia, Chypres ("Adebai") représentant 100% des actions de la même société;

- 2,000 actions détenues par l'associé unique dans le capital social de Portgate Limited, une société à responsabilité limitée par actions enregistrée dans le registre des sociétés de Gibraltar sous le numéro 98681, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar ("Portgate") représentant 100% des actions de la même société;

- 1 action détenue par l'associé unique dans le capital social de REIT Property Management India Private Limited, une société à responsabilité limitée enregistrée dans le registre des sociétés N.T.C, de Dalhi & Haryana sous le numéro 701010DL2005PTC143819, ayant son siège social au 91, Maker Chambers Vi, 220 Nariman Point, Mumbai, Inde ("REIT Inde") représentant 0,01% des actions de la même société.

Souscription - libération

SUR CE,

L'associé unique déclare souscrire à:

- Un Million Cinq Cent Cinquante Mille (1,550,000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'Une Livre Sterling chacune (GBP 1) et de les libérer entièrement à la valeur nominale moyennant un apport en nature de Mille (1.000) actions de la société REIT Suède, précitée, représentant 100% des actions de la même société. La propriété et la valeur des parts sociales apportées ont été confirmées au notaire instrumentant par une déclaration émise par les administrateurs de la société REIT Suède, précitée, datée du 2 septembre 2008. Cette déclaration, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexés au présent acte pour être formalisés avec lui.

- Cent Cinquante Mille (150,000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'Une Livre Sterling chacune (GBP 1) et de les libérer entièrement à la valeur nominale moyennant un apport en nature d'Une (1) action de la société Tier, précitée, représentant 100% des actions de la même société.

La propriété et la valeur des parts sociales apportées ont été confirmées au notaire instrumentant par une déclaration émise par les administrateurs de la société Tier, précitée, datée du 2 septembre 2008. Cette déclaration, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

- Un Million Deux Cent Quarante Neuf Mille Huit Cent Soixante Quinze (1,249,875) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'Une Livre Sterling chacune (GBP 1) et de les libérer entièrement à la valeur nominale moyennant un apport en nature de Mille (1.000) actions de la société Adebai, précitée, représentant 100% des actions de la même société.

La propriété et la valeur des parts sociales apportées ont été confirmées au notaire instrumentant par une déclaration émise par les administrateurs de la société Adebai datée du 2 septembre 2008. Cette déclaration, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

- Soixante-Quatre Millions Sept Cent Mille (64,700,000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'Une Livre Sterling chacune (GBP 1) et de les libérer entièrement à la valeur nominale moyennant un apport en nature de deux mille (2.000) actions de la société Portgate, précitée, représentant 100 % des actions de la même société.

La propriété et la valeur des parts sociales apportées ont été confirmées au notaire instrumentant par une déclaration émise par les administrateurs de la société Portgate datée du 2 septembre 2008. Cette déclaration, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

- Cent Vingt Cinq (125) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'Une Livre Sterling chacune (GBP 1) et de les libérer entièrement à la valeur nominale moyennant un apport en nature d'Une (1) action de la société REIT Inde, précitée, représentant 0,01% des actions de la même société.

La propriété et la valeur des parts sociales apportées ont été confirmées au notaire instrumentant par une déclaration émise par les administrateurs de la société REIT Inde datée du 2 septembre 2008. Cette déclaration, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique DECIDE de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de Soixante Sept Millions Six Cent Cinquante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Trois Livres Sterling (GBP 67.659.983.-), représenté par Soixante Sept Millions Six Cent Cinquante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Trois (67.659.983) parts sociales d'Une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune.»

Quatrième résolution

L'associé unique DECIDE d'autoriser le conseil de gérance à émettre des instruments convertibles pour montant maximal et total de Cent Quarante Cinq Mille Six Cent Soixante Quinze Livres Sterling (GBP 145.675).

Cinquième résolution

L'associé unique DECIDE de confirmer la pleine compétence du conseil de gérance de déterminer les termes et conditions de tels instruments convertibles.

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, la parties comparante, représentée, comme indiqué ci-dessus, déclare que:

- L'apport en nature des parts sociales de la société REIT Suède, précitée, a pour résultat une participation de FRR Asset Management S.à r.l. de plus de 65% (soixante-cinq pour-cent), en l'espèce 100% (cent pour-cent), des titres émis par une société existante dans l'Union européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exemption du droit d'apport;

- L'apport en nature des parts sociales de la société Tier, précitée, a pour résultat une participation de FRR Asset Management S.à r.l. de plus de 65% (soixante-cinq pour-cent), en l'espèce 100% (cent pour-cent), des titres émis par une société existante dans l'Union européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exemption du droit d'apport;

- L'apport en nature des parts sociales de la société Adebai, précitée, a pour résultat une participation de FRR Asset Management S.à r.l. de plus de 65% (soixante-cinq pour-cent), en l'espèce 100% (cent pour-cent), des titres émis par une société existante dans l'Union européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exemption du droit d'apport;

- L'apport en nature des parts sociales de la société Portgate, précitée, a pour résultat une participation de FRR Asset Management S.à r.l. de plus de 65% (soixante-cinq pour-cent), en l'espèce 100% (cent pour-cent), des titres émis par une société existante dans l'Union européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exemption du droit d'apport;

- Pour les raisons d'enregistrement, la valeur d'une action à REIT Inde, précitée, apportée par la Société, est évaluée Cent Vingt Cinq Livres Sterling (GBP 125), étant un équivalent de Cent Cinquante Cinq Euros (EUR 155).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes est évalué à environ 7.200.- Euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des parties comparantes et intervenantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. MAÎTREJEAN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 septembre 2008, Relation: LAC/2008/36280. — Reçu douze euros (€ 12.-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008127151/211/258.

(080148195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

**Dresdner Leasing 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Ultra Investments S. à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 137.845.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of July.

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

There appeared:

Dresdner Leasing 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée established under the laws of Luxembourg having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450, Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 118 887, here represented by M^e Florie GOUNON, lawyer, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party is the sole partner of Ultra Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 9, rue Sainte-Zithe, L-2763, Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 137 845.

Which appearing party, represented as stated here above, requested the undersigned notary to draw up the following:

1. Decision to amend the corporate name of the Company from "Ultra Investments S.à r.l." into "Dresdner Leasing 3 S.à r.l." and to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect such modification;
2. Decision to transfer the registered office of the Company from 9, rue Sainte-Zithe, L-2763, Luxembourg to 5, rue Guillaume Kroll, L-1025, Luxembourg with effect as of today;
3. Acceptance of the resignation of ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. as manager of the Company with effect as of today;
4. Appointment of Klaus Diederich, Dr. Kai-Roderich Bringewald and Andrea Stockemer as managers of the Company in replacement of ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., with effect as of today and for an unlimited period;
5. Decision to grant discharge to ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. for the exercise of its mandate as manager of the Company until today;
6. Decision to appoint KPMG Audit S.à r.l. of 9, allée Scheffer, L-2520, Luxembourg as statutory auditor for an indefinite term;
7. Decision to convert the corporate capital currency of the Company from EUR to GBP and increase it by an amount of TWO THOUSAND SIX HUNDRED AND FIFTY-SIX British Pounds and TWENTY-FIVE cents (GBP 2,656.25.-) in order to raise it up to the amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED British Pounds (GBP 12,500.-) and amend article 6 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect such modification;
8. Decision to amend article 2 of the articles of incorporation, inserting a new paragraph, in order to include in the purpose of the Company a reference to its leasing activities.

After this had been set forth, the sole partner of the Company, representing the entire capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to amend the corporate name of the Company from "Ultra Investments S.à r.l." into "Dresdner Leasing 3 S.à r.l." and amend article 4 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 4.** The company will assume the name of "Dresdner Leasing 3 S.à r.l." a company with limited liability."

Second resolution

The sole partner decides to transfer the registered office of the Company from 9, rue Sainte-Zithe, L-2763, Luxembourg to 5, rue Guillaume Kroll, L-1025, Luxembourg with effect as of today.

Third resolution

The sole partner decides to accept the resignation of ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. as manager of the Company with effect as of today.

Fourth resolution

The sole partner decides to appoint the following persons as managers of the Company in replacement of ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., with effect as of today and for an unlimited period:

- Klaus Diederich, Bank employee, born in Oberhausen, Germany, on 26 May 1958, professionally residing at 6A, route de Trèves, L-2633, Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Dr. Kai-Roderich Bringewald, Bank employee, born in Hannover, Germany, on 11 July 1965, professionally residing at 6A, route de Trèves, L-2633, Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Andrea Stockemer, Bank employee, born in Bitburg, Germany, on 14 March 1966, professionally residing at 6A, route de Trèves, L-2633, Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Fifth resolution

The sole partner decides to grant discharge to ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. for the exercise of its mandate as manager of the Company until today.

Sixth resolution

The sole partner decides to appoint KPMG Audit S.à r.l. of 9, allée Scheffer, L-2520, Luxembourg as statutory auditor for an indefinite term

Seventh resolution

The sole partner decides to convert the corporate capital currency of the Company from EUR to GBP at the official applicable exchange rate of EUR 1.- / GBP 0.78750.- of 25 July 2008 and to increase it by the amount of TWO THOUSAND SIX HUNDRED AND FIFTY-SIX British Pounds and TWENTY-FIVE cents (GBP 2,656.25.-) in order to raise it from its present amount of NINE THOUSAND EIGHT HUNDRED AND FORTY-THREE British Pounds and SEVENTY-FIVE cents (GBP 9,843.75.-) up to the amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED British Pounds (GBP 12,500.-) so as to fix the new corporate capital amount of the Company at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED British Pounds (GBP 12,500.-) divided into TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED (12,500) shares of a par value of one British Pounds (GBP 1.-) and to amend article 6 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 6.** The company's corporate capital is fixed at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED British Pounds (GBP 12,500.-) represented by TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED (12,500) shares with a par value of GBP 1.- (one British Pounds) each."

Payment

The amount of the capital increase by TWO THOUSAND SIX HUNDRED AND FIFTY-SIX British Pounds and TWENTY-FIVE cents (GBP 2,656.25.-) has been fully paid up in cash so that the amount of TWO THOUSAND SIX HUNDRED AND FIFTY-SIX British Pounds and TWENTY-FIVE cents (GBP 2,656.25.-) is from now on at the free and entire disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

Eighth resolution

The sole partner decides to amend article 2 of the articles of incorporation to insert, in second position, a paragraph stating the leasing activities of the Company as follows:

"The Company may in particular carry out financial activities especially the leasing of assets of whatever nature to entities that are either branches, subsidiaries or affiliated companies or that are entities that may not be considered as retail clients as well as the leasing of such assets from other entities."

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read of the appearing person, who is known to the notary by his first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Dresdner Leasing 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450, Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 118 887, ici représentée par M^e Florie GOUNON, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée Ultra Investments S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Sainte-Zithe, L-2763, Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 137 845.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a demandé au notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1. Décision de modifier la dénomination sociale de la Société de «Ultra Investments S.à r.l.» en «Dresdner Leasing 3 S.à r.l.» et de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter cette modification;

2. Décision de transférer le siège social de la Société de 9, rue Sainte-Zithe, L-2763, Luxembourg à 5, rue Guillaume Kroll, L-1025, Luxembourg avec effet à ce jour;

3. Constatation de la démission de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. de ses fonctions de gérant de la Société avec effet à ce jour;

4. Nomination de Klaus Diederich, Dr. Kai-Roderich Bringewald et Andrea Stockemer en tant que gérants de la Société en remplacement de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., avec effet à ce jour et pour une durée indéterminée;

5. Décision de voter décharge pour ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. pour l'exercice de ses fonctions de gérant de la Société jusqu'à aujourd'hui;

6. Décision de désigner KPMG Audit S.à r.l., 9, allée Scheffer, L-2520, Luxembourg comme commissaire aux comptes pour une durée indéterminée;

7. Décision de changer la devise du capital social de Euros à GBP et d'augmenter le capital social à concurrence de DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE-SIX Livres Sterling et VINGT-CINQ centimes (GBP 2.656,25,-) à un montant de DOUZE MILLE CINQ CENTS Livres Sterling GBP 12,500.-) et de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter cette modification;

8. Décision de modifier l'article 2 des statuts de la société, insérant un nouveau paragraphe, afin d'inclure, pour la Société, une référence à ses activités de leasing.

Ceci ayant été exposé, l'associé prénommé de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requiert désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes.

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de «Ultra Investments S.à r.l.» en «Dresdner Leasing 3 S.à r.l.» et de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société prend la dénomination de «Dresdner Leasing 3 S.à r.l.», société à responsabilité limitée."

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de 9, rue Sainte-Zithe, L-2763, Luxembourg à 5, rue Guillaume Kroll, L-1025, Luxembourg avec effet à ce jour.

Troisième résolution

L'associé unique décide de constater la démission de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. de ses fonctions de gérant de la Société avec effet à ce jour.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société en remplacement de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., avec effet à ce jour et pour une durée indéterminée:

- Klaus Diederich, employé de banque, né à Oberhausen, Allemagne, le 26 mai 1958, demeurant professionnellement à 6A, route de Trèves, L-2633, Senningerberg, Grand Duché du Luxembourg;

- Dr. Kai-Roderich Bringewald, employé de banque, né à Hannover, Allemagne, le 11 juillet 1965, demeurant professionnellement à 6A, route de Trèves, L-2633, Senningerberg, Grand Duché du Luxembourg;

- Andrea Stockemer, employée de banque, née à Bitburg, Allemagne, le 14 mars 1966, demeurant professionnellement à 6A, route de Trèves, L-2633, Senningerberg, Grand Duché du Luxembourg.

121466

Cinquième résolution

L'associé unique décide de voter décharge pour ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. pour l'exercice de ses fonctions de gérant de la Société jusqu'à aujourd'hui.

Sixième résolution

L'associé unique décide de désigner KPMG Audit S.à r.l., 9, allée Scheffer, L-2520, Luxembourg comme commissaire aux comptes pour une durée indéterminée.

Septième résolution

L'associé unique décide de convertir la devise du capital social de la Société de EUR en GBP au taux de change applicable de EUR 1,- / GBP 0,78750,- au 25 juillet 2008 et d'augmenter le capital social à concurrence de DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE-SIX Livres Sterling et VINGT-CINQ centimes (GBP 2.656,25,-) pour le porter de son montant actuel de NEUF MILLE HUIT CENT QUARANTE-TROIS Livres Sterling et SOIXANTE-QUINZE centimes (GBP 9.843,75,-) à DOUZE MILLE CINQ CENTS Livres Sterling (GBP 12.500,-) afin de fixer le nouveau capital social à DOUZE MILLE CINQ CENTS Livres Sterling (GBP 12.500,-) divisé en DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune et de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS Livres Sterling (GBP 12.500,-) représenté par DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de GBP 1.- (une Livre Sterling) chacune.»

Paiement

Le montant de l'augmentation de capital à concurrence de DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE-SIX Livres Sterling et VINGT-CINQ centimes (GBP 2.656,25,-) a été intégralement libéré moyennant versement en espèces de sorte que la somme de DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE-SIX Livres Sterling et VINGT-CINQ centimes (GBP 2.656,25,-) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la Société, la preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Huitième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la société, insérant un nouveau paragraphe statuant sur les activités de crédit-bail de la Société de la façon suivante:

«La Société peut en particulier effectuer des activités financières principalement le leasing d'actifs de toute nature à des entités qui sont ou bien des succursales, des filiales ou des sociétés affiliées ou des entités qui ne sont pas considérées comme clients privés ainsi que le leasing d'actifs d'autres entités.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état civil et demeure, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: GOUNON, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 1^{er} août 2008, LAC/2008/32192. — Reçu à 0,50% seize euros soixante-seize (€ 16,76).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 septembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008127159/202/192.

(080148316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Cristal Yellow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.920.

In the year two thousand and eight, on the third of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "CRISTAL YELLOW S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on February 19, 2008, inscribed on March 13, 2008 in section B number 136.920 on the Luxembourg Trade Register, published in Memorial C, Recueil Special des Sociétés et Associations number 853 of April 8, 2008.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Hubert Janssen, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the shareholders exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholders has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- To amend article eleven of the Articles of Association.
- 2.- To amend article thirteen of the Articles of Association.
- 3.- To accept the resignation of Xavier Pauwels as Manager A of the Company.
- 4.- To accept the resignation of Laurent Ricci as Manager B of the Company.
- 5.- To appoint Michael Triplett and Richard Wells as Manager A of the Company
- 6.- To appoint Jean-Philippe Fiorucci as Manager B of the Company

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

First resolution

The meeting decides to amend article seventeen of the Articles of Association and to give it the following wording:

Art. 11. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. The board of managers shall choose from among its members a chairman, but who shall not have a casting vote. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote. Resolutions by the board of managers may only be validly taken, if a quorum of the board members is present or represented at the meeting. A quorum for this purpose shall at all times consist of the majority of the members on the board of managers, regardless of their respective class.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. The class B managers shall be resident in Luxembourg. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation).

The Company will be represented vis-à-vis third parties and bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of any of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by sole signature of any one class A manager or the joint signature of one class A manager and one class B manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any one of the managers or, in the event of classes of managers, by any one class A manager or by one class A and one class B manager acting together (including by way of representation).

Second resolution

The meeting decides to amend article thirteen of the Articles of Association and to give it the following wording:

Art. 13. Resolutions of the meetings of the Board of Managers shall in principle be adopted in meetings. However, to the extent permitted by law, resolutions of the meetings of the Board of Managers may be adopted outside meetings in writing, by facsimile, by e-mail or in telephone or videoconferences without complying with any provisions set forth herein with regard to the convocation of such meetings, including by circular means, provided that no Manager participates in meetings (telephone conferences) telephonically from the United States. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

Third resolution

The meeting decides to acknowledge and accept the resignation of Mr Xavier Pauwels, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, from his mandate as Manager A of the Company with effect as from 1 July 2008.

The meeting decides also to grant full discharge to Mr Xavier Pauwels for his duties of Manager A of the Company.

Fourth resolution

The meeting decides to acknowledge and accept the resignation of Mr Laurent Ricci, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, from his mandate as Manager B of the Company with effect as from 1 July 2008.

The meeting decides also to grant full discharge to Mr Laurent Ricci for his duties of Manager B of the Company.

Fifth resolution

The meeting decides to appoint Mr Michael Triplett, with professional address at 680 Fifth Avenue, 8th Floor, New York, NY 10019, U.S.A. and Mr Richard Wells, with professional address at 680 Fifth Avenue, 8th Floor, New York, NY 10019, U.S.A. as new Managers A of the Company with immediate effect and for an undetermined period.

Sixth resolution

The meeting decides to appoint Mr Jean-Philippe Fiorucci, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg as new Managers B of the Company with immediate effect and for an undetermined period.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately 1,800.- euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le trois juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "CRISTAL YELLOW S.à r.l.", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 19 février 2008, inscrite le 13 mars 2008 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 136.920, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 853 du 8 avril 2008.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Hubert Janssen, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 12,500 (douze mille cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que les associés, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peuvent décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont préalablement été informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modifier l'article onze des statuts.

- 2.- Modifier l'article treize des statuts.
- 3.- Accepter la démission de Xavier Pauwels en tant que gérant de classe A de la société.
- 4.- Accepter la démission de Laurent Ricci en tant que gérant de classe B de la société.
- 5.- Nommer Michael Triplett et Richard Wells en tant que gérants de classe A de la société.
- 6.- Nommer Jean-Philippe Fiorucci en tant que gérant de classe B de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article onze des statuts pour lui donner suivante:

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont élus et révoqués par une simple décision prise à la majorité par l'assemblée générale des associés, laquelle détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont élus pour une durée indéterminée. Les gérants pourront être réélus et leur nomination pourra être révoquée avec ou sans raison (ad nutum) à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Le Conseil de gérance choisira un président parmi ses membres, mais qui n'aura pas de voix prépondérante. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion du conseil de gérance pourra être tenue uniquement par l'intermédiaire d'une conférence téléphonique. La participation ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation physique à une telle réunion ou à la tenue d'une réunion en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter. Les résolutions du Conseil de gérance sont seulement valables si le quorum de membres du conseil de gérance est présent ou représentée à la réunion. Le quorum doit en tout temps être composé de la majorité des membres du conseil de gérance, indépendamment de leur classe.

Une convocation écrite à toute réunion du conseil de gérance devra être donnée aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance quant à la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les raisons de l'urgence devront être mentionnées dans la convocation. La convocation pourra être omise en cas d'accord de chaque gérant donné par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas nécessaire pour la réunion d'un conseil qui se tiendra à l'heure et au lieu déterminés dans une résolution adoptée préalablement par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés pourra décider de nommer des gérants de deux classes différentes, les gérants de classe A et les gérants de classe B. Les gérants de classe B doivent être des résidents luxembourgeois. Une telle classification de gérants devra être dûment enregistrée avec le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises par un vote favorable pris à la majorité des gérants de la Société (y inclus par voie de représentation).

La Société sera représentée et engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle d'un seul gérant, le cas échéant, et en cas d'un conseil de gérance, par la signature individuelle de chacun des gérants, étant entendu cependant que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société sera valablement engagée par la seule signature d'un gérant de classe A ou la signature conjointe d'un gérant de classe A et de classe B (y inclus par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature ont été délégués par un ou plusieurs gérants ou, en cas de classes de gérants, par tout gérant de classe A ou un gérant de classe A et un gérant de classe B, agissant ensemble (y inclus par voie de représentation).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article treize des statuts pour lui donner suivante:

Art. 13. Les résolutions des réunions du conseil de gérance doivent en principe être adoptées dans les réunions. Toutefois, dans la mesure permise par la loi, les résolutions des réunions du Conseil de gérance peuvent être adoptées par écrit, par télécopie, par e-mail ou téléphone ou vidéoconférence, sans satisfaire aux dispositions prévues en matière de convocation de ces réunions y compris par voie circulaire, à condition qu'aucun gérant ne participe à ces réunions (conférences téléphoniques) depuis les États-Unis. Les résolutions des réunions du conseil de gérance, y compris les résolutions circulaire, ou un extrait de celle-ci peuvent être certifiées ou publiés par la seule signature de tout gérant.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Mr Xavier Pauwels, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour son mandat de gérant de classe A de la société avec effet au 1^{er} Juillet 2008.

L'assemblée décide également de décharger Mr Xavier Pauwels dans sa fonction de gérant de classe A de la société.

121470

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Mr Laurent Ricci, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour son mandat de gérant de classe B de la société avec effet au 1^{er} Juillet 2008.

L'assemblée décide également de décharger Mr Laurent Ricci dans sa fonction de gérant de classe B de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer Mr Michael Triplett, demeurant professionnellement au 680 Fifth Avenue, 8th Floor, New York, NY 10019, U.S.A. et Mr Richard Wells, demeurant professionnellement 680 Fifth Avenue, 8th Floor, New York, NY 10019, U.S.A., en tant que gérants de classe A de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer Mr Jean-Philippe Fiorucci, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1.800.- euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 07 juillet 2008. Relation: LAC/2008/27673. - Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 JUILLET 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008127150/211/206.

(080148249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Transmed Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 16.574.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-deux septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La société anonyme TRANSMED HOLDING S.A., ayant son siège social à Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro, Iles Marshall MH96960, enregistrée au "Registrar of Corporations of the Republic of the Marshall Islands",

représentée par Madame Laetitia CARIAUX, employée privée, domiciliée professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Madame Laetitia CARIAUX, prénommée, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme holding "TRANSMED HOLDING", R.C.S. Luxembourg section B numéro 16 574, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 28 février 1979, publié au Mémorial C numéro 138 du 21 juin 1979 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire, en date du 16 juillet 1985 publié au Mémorial C numéro 272 du 19 septembre 1985.

II.- Que le capital social de la société "TRANSMED HOLDING", prédésignée, s'élève actuellement à sept millions cinq cent mille US Dollars (USD 7.500.000,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de six cents US Dollars (USD 600,-) chacune.

III.- Que la comparante est détentrice des titres au porteur représentant la totalité des actions de la prédite société "TRANSMED HOLDING".

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société "TRANSMED HOLDING", qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société "TRANSMED HOLDING" est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation des titres au porteur.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle le français et l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la traduction en langue anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eight, on the twenty second day of September.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

The public limited company TRANSMED HOLDING S.A., having its registered office at Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro, Marshall Islands MH96960, registered with the "Marshall Islands Business Corporations Act",

here represented by Mrs. Laetitia CARIAUX, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mrs. Laetitia CARIAUX, pre-named, declared and requested the notary to act:

I.- That the public limited holding company (société anonyme holding) "TRANSMED HOLDING", R.C.S. Luxembourg section B number 16 574, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, was incorporated by a deed of Maître Frank BADEN, then notary residing in Mersch (Grand-Duchy of Luxembourg), on February 28, 1979, published in the Mémorial C number 138 of June 21, 1979 and whose articles of association were amended for the last time by a deed of the same notary, on July 16, 1985, published in the Mémorial C number 272 of September 19, 1985.

II.- That the capital of the company "TRANSMED HOLDING", pre-named, presently amounts to seven million and five hundred thousand US Dollars (USD 7,500,000.-), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares with a par value of six hundred US Dollars (USD 600.-) each.

III.- That the appearing party is the holder of the bearer shares certificates representing all the shares of the pre-named company "TRANSMED HOLDING".

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the company "TRANSMED HOLDING" which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the company "TRANSMED HOLDING" is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the incumbent directors and statutory auditor of the dissolved company for the performance of their assignments.

IX.- That the bearer shares certificates of the dissolved company have been cancelled.

X.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand Euro.

The undersigned notary who understands and speaks French and English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in French followed by a English translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: CARIAUX; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 septembre 2008. Relation GRE/2008/3820. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008127138/231/101.

(080148045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Cox ATC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 141.981.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on July twenty-nine,

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Manheim Global Management L.P., a limited partnership duly incorporated and validly existing under the law of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Close Brothers (Cayman) Limited, P.O. Box 1043 GT, Harbour Place, 4th floor, 103 South Church St., George Town, Grand Cayman, Cayman Islands;

Here represented by M. Régis Galiotto, residing professionally in Luxembourg, Grand- Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal.

The said power of attorney, initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such party, appearing in the capacity of which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a société à responsabilité limitée (private limited liability company) which is hereby incorporated:

Title I - Form - name - purpose - duration - registered office

Art. 1. Form. There is hereby formed a société à responsabilité limitée (private limited liability company) governed by Luxembourg law as well as by the present Articles (the "Company").

Art. 2. Name. The Company's name is Cox ATC.

Art. 3. Purpose. "The Company's purpose is to invest, acquire and take participations and interests, in any form whatsoever, in any kind of Luxembourg or foreign companies or entities and to acquire through participations, contributions, purchases, options or in any other way any securities, rights, interests, patents, licenses, copyright, designs, secret processes or formulas, trademarks or other property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, encumber, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit.

The Company may also enter into any financial, commercial or other transactions and grant to any company or entity which form part of the same group of companies as the Company or is affiliated in any way with the Company, including companies or entities in which the Company has a direct or indirect financial or other kind of interest, any assistance, loan, advance or grant in favor of third parties any security or guarantee to secure the obligations of the same, as well as borrow and raise money in any manner and secure by any means the repayment of any money borrowed.

Finally the Company may take any action and perform any operation which is, directly or indirectly, related to its purpose in order to facilitate the accomplishment of such purpose."

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in the city of Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the city of Munsbach by means of a resolution of the sole manager, or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers in accordance with these Articles or to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

The Company may have branches and offices, both in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

Title II - Capital - shares

Art. 6. Capital. The Company's share capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros) divided into 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 1 (one euro) each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

Art. 7. Voting Rights. Each share is entitled to an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to such shareholder's ownership of shares.

Art. 8. Indivisibility of shares. Towards the Company, the shares are indivisible and the Company will recognize only one owner per share.

Art. 9. Transfer of shares. The shares are freely transferable among shareholders or where the Company has a sole shareholder.

Transfers of shares to non shareholders are subject to the prior approval of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital of the Company given in a general meeting.

Shares shall be transferred by instrument in writing in accordance with the Law.

Art. 10. Redemption of shares. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a decrease of the Company's share capital.

Title III - Management

Art. 11. Appointment of the managers. The Company may be managed by one manager or several managers. Where more than one manager is appointed, the Company shall be managed by a board of managers constituted by two different types of managers, namely type A managers and type B managers.

No manager needs be a shareholder of the Company. The manager(s) shall be appointed by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders by a resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, as the case may be. The remuneration, if any, of the manager(s) shall be determined in the same manner.

A manager may be removed, with or without cause at any time and replaced by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, as the case may be.

Art. 12. Powers of the managers. All powers not expressly reserved by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law") or by these Articles to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the general meeting of shareholders, fall within the competence of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

The Company shall be bound by the signature of its sole manager, or in case of plurality of managers, by the joint signature of at least one type A manager and one type B manager.

The sole manager or the board of managers, as the case may be, may delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company. The sole manager or the board of managers will determine the powers and remuneration (if any) of the agent, and the duration of its representation as well as any other relevant condition.

Art. 13. Board of managers. Where the Company is managed by a board of managers, the board may choose among its members a chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager or shareholder of the Company and who shall be responsible for keeping the minutes of the board meetings.

The board of managers shall meet when convened by any one manager. Notice stating the business to be discussed, the time and the place, shall be given to all managers at least 24 hours in advance of the time set for such meeting, except when waived by the consent of each manager, or where all the managers are present or represented.

Meetings of the board of managers shall be held within the Grand-Duchy of Luxembourg.

Any manager may act at any meeting by appointing in writing or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate to a meeting by phone, videoconference, or any suitable telecommunication means, initiated from the Grand-Duchy of Luxembourg and allowing all managers participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to a participation in person.

A meeting of managers is duly constituted for all purposes if at the commencement of the meeting there are present in person or by alternate at least one type A manager and at least one type B manager.

Decisions of the board of managers are validly taken by a resolution approved at a duly constituted meeting of managers of the Company by the affirmative vote of the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board. Such resolutions may be signed in counterparts, each of which shall be an original and all of which, taken together, shall constitute the same instrument.

Deliberations of the board of managers shall be recorded in minutes signed by the chairman or by two managers. Copies or extracts of such minutes shall be signed by the chairman or by two managers.

Art. 14. Liability of the managers. No manager assumes any personal liability in relation with any commitment validly made by him in the name of the Company in accordance with these Articles, by reason of his function as a manager of the Company.

Title IV - Shareholder meetings

Art. 15. Sole shareholder. A sole shareholder assumes all powers devolved to the general meeting of shareholders in accordance with the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded on minutes or drawn-up in writing.

Art. 16. General meetings. General meetings of shareholders may be convened by the sole manager or the board of managers, as the case may be, failing which by the statutory auditor or the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be sent to each shareholder at least 24 hours before the meeting, specifying the time and place of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at the general meeting, and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may be represented and act at any general meeting by appointing in writing another person to act as such shareholder's proxy, which person needs not be shareholder of the Company.

Resolutions of the general meetings of shareholders are validly taken when adopted by the affirmative vote of shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company. If the quorum is not reached at a first meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second meeting.

Resolutions will be validly taken at this second meeting by a majority of votes cast, regardless of the portion of share capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be adopted by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

The holding of shareholders meetings is not compulsory as long as the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In the absence of meetings, shareholders resolutions are validly taken in writing, at the same majority vote cast as the ones provided for general meetings, provided that each shareholder receive prior to its written vote and in writing by any suitable communication means, the whole text of each resolution to be approved.

When the holding of shareholders meetings is compulsory, a general meeting shall be held annually within the Grand-Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at any other place as indicated in the convening notice, on the third Thursday of June or on the following business day if such day is a public holiday.

Title V - Financial year - balance sheet - profits - audit

Art. 17. Financial year. The financial year of the Company starts on January 1 and ends on December 31, with the exception of the first financial year that shall start today and end on December 31, 2008.

Art. 18. Annual accounts. Each year, as at the end of the financial year, the board of managers or the sole manager, as the case may be, shall draw up a balance sheet and a profit and loss account in accordance with the Law, to which an inventory will be annexed, all together the annual accounts that will then be submitted to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the general shareholders meeting.

Art. 19. Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the share capital, but must be resumed at any time when it has been broken into.

The remaining profit shall be allocated by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, resolving to distribute it proportionally to the shares they hold, to carry it forward, or to transfer it to a distributable reserve.

Art. 20. Interim dividends. Notwithstanding the above provision, the sole manager or the board of managers as the case may be, may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager, as the case may be, and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the Law or the Articles.

Art. 21. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to a statutory auditor (commissaire) or, as the case may be, to a supervisory board constituted by several statutory auditors.

No statutory auditor needs be a shareholder of the Company.

Statutory auditor(s) shall be appointed by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company and will serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following his/their appointment. However his/their appointment can be renewed by the general meeting of shareholders.

Where the conditions of article 35 of the law of December 19, 2002 concerning the Trade and Companies Register as well as the accounting and the annual accounts of the undertakings are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may however appoint a qualified auditor at any time.

Title VI - Dissolution - liquidation

Art. 22. Dissolution. The dissolution of the Company shall be resolved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital. The Company shall not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of any shareholder.

Art. 23. Liquidation. The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution of the shareholders taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital, which shall determine his/their powers and remuneration. At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the shareholders proportionally to the shares they hold.

Subscription - payment

All the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares representing the entire share capital of the Company, have been entirely subscribed by Manheim Global Management L.P., named above, and fully paid up in cash, therefore the total amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary by producing a blocked funds certificate.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 1,800.- Euros.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder representing the entirety of the subscribed share capital passed the following resolutions:

1) - Maria Friedman, born on February 14, 1965 in Florida, United States of America, residing at 325, Nesbit Downs Ct., Atlanta, Georgia 30350, United States of America; and

- Michael Buxton, born on June 13, 1965 in Scheffield, England, residing at Leeds LS26 OJE, West Yorkshire, England; are each appointed as type A manager for an undetermined duration;

- Stewart Kam Cheong, born on July 22, 1962 in Port Louis, Mauritius, residing professionally at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg;

is appointed as type B manager for an undetermined duration.

The registered office of the Company shall be established at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand - Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned Notary, have set hand and seal in the city of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the holder of the power of attorney, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand - Duché de Luxembourg,

A comparu:

Manheim Global Management L.P, une société valablement constituée en vertu du droit des Iles Cayman, ayant son siège Close Brothers (Cayman) Limited, P.O. Box 1043 GT, Harbour Place, 4th étage, 103 South Church St., George Town, Grand Cayman, Iles Cayman;

Ici représentée par Mr. Régis Galiotto, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand - Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La dite procuration paraphée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La dite partie comparante, agissant es qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (les "Statuts") d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

Titre I^{er} - Forme- Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois ainsi que par les présents Statuts (la "Société").

Art. 2. Dénomination. La dénomination de la Société est Cox ATC.

Art. 3. Objet. " L'objet de la Société est d'investir, d'acquérir, et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes formes de sociétés ou entités luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par des participations, des apports, achats, options ou de toute autre manière, tous titres, sûretés, droits, intérêts, licences, droit d'auteurs, brevets, dessins et modèles, procédés ou secrets de fabrication, marques, et droits assimilés, ou tout autre titre de propriété que la Société jugera opportun, et plus généralement de les détenir, gérer, développer, grever vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées.

La Société pourra également prendre part, assister ou participer à toutes transactions y compris financières ou commerciales, accorder à toute société ou entité associée d'une façon quelconque avec la Société et dans laquelle elle a un intérêt financier direct ou indirect ou tout autre intérêt, tout concours, prêt, avance, sûreté ou garantie, ainsi qu'emprunter ou lever des fonds de quelque manière que ce soit et garantir le remboursement de toute somme empruntée.

Enfin la Société pourra prendre toute action et mener toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement. "

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Siège. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune de Munsbach par décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par décision du conseil de gérance conformément aux Statuts ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution de la majorité des associés représentant plus de soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La Société peut ouvrir des bureaux ou succursales, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II - Capital - parts sociales

Art. 6. Capital. Le capital social est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cent euros), divisé en 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales ayant une valeur nominale d' 1 EUR (un euro) chacune, entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

Art. 7. Droits de vote. Chaque part confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

Art. 8. Indivisibilité des parts. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

Art. 9. Transfert des parts. Les parts sont librement cessibles entre associés ou lorsque la Société a un associé unique. Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, donné en assemblée générale. Les cessions de parts sociales sont constatées par acte écrit conformément à la Loi.

Art. 10. Rachat des parts. La Société peut racheter ses propres parts sociales pour autant que la société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction de son capital social.

Titre III - Gérance

Art. 11. Nomination des gérants. La Société peut être gérée par un gérant unique ou plusieurs gérants. Dans le cas où plus d'un gérant est nommé, la Société sera gérée par un conseil de gérance qui sera alors composé de deux catégories différentes de gérants, à savoir des gérants de type A et des gérants de type B.

Aucun gérant n'a à être associé de la Société. Le(s) gérant(s) sont nommés par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. La rémunération, le cas échéant, du ou des gérant(s) est déterminée de la même manière.

Un gérant peut être révoqué, pour ou sans justes motifs, à tout moment, et être remplacé par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

Art. 12. Pouvoirs des gérants. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi") ou les Statuts à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, à l'assemblée générale des associés, sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

La Société est liée par la signature de son gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'au moins un gérant de type A et un gérant de type B.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut déléguer son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui n'ont pas à être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le gérant unique ou le conseil de gérance détermine les pouvoirs et rémunération (s'il y a lieu) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

Art. 13. Conseil de gérance. Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, celui-ci peut choisir parmi ses membres un président. Le conseil de gérance pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas être un gérant ou associé de la Société et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant. La convocation détaillant les points à l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, est donnée à l'ensemble des gérants au moins 24 heures à l'avance, sauf lorsqu'il y est renoncé, par chacun des gérants, ou lorsque tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions du conseil de gérance doivent se tenir au Grand-Duché de Luxembourg.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par tout autre moyen de communication adéquat un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié initié depuis le Grand-Duché de Luxembourg et permettant à l'ensemble des gérants participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation est réputée équivalente à une participation physique.

Une réunion du conseil de gérance est dûment tenue, si au commencement de celle-ci, au moins un gérant de type A et au moins un gérant de type B sont présents en personne ou représentés.

Lors d'une réunion du conseil de gérance de la Société valablement tenue, les résolutions dudit conseil sont prises par un vote favorable de la majorité des gérants de la Société présents ou représentés.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants ont le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion du conseil de gérance. Les résolutions peuvent être signées sur des exemplaires séparés, chacun d'eux étant un original et tous ensembles constituant un seul et même acte.

Les délibérations du conseil de gérance sont consignées dans des minutes signées par le président ou par deux gérants. Les copies ou extraits de ces minutes sont signés par le président ou par deux gérants.

Art. 14. Responsabilité des gérants. Aucun gérant n'engage sa responsabilité personnelle pour des engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société dans le cadre de ses fonctions de gérant de la Société et conformément aux Statuts.

Titre IV - Assemblée générale des associés

Art. 15. Associé unique. Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés conformément à la Loi.

Hormis les opérations courantes conclues à des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent faire l'objet de procès-verbaux ou être établis par écrit.

Art. 16. Assemblées générales. Les assemblées générales d'associés peuvent être convoquées par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance, à défaut par le commissaire ou le conseil de surveillance s'il existe. A défaut, elles sont convoquées par les associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sont envoyées à chaque associé au moins 24 heures avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit un tiers qui n'a pas à être associé de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale des associés sont valablement adoptées par vote des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une première assemblée, les associés seront convoqués par lettre recommandée à une deuxième assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions sont valablement adoptées à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les résolutions décidant de modifier les Statuts sont prises seulement par une résolution de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La tenue d'assemblées générales d'associés n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En l'absence d'assemblée, les résolutions des associés sont valablement prises par écrit à la même majorité des votes exprimés que celle prévue pour les assemblées générales, et pour autant que chaque associé ait reçu par écrit, par tout moyen de communication approprié, l'intégralité du texte de chaque résolution soumise à approbation, préalable-ment à son vote écrit.

Lorsque la tenue d'une assemblée générale est obligatoire, une assemblée générale devra être tenue annuellement à Luxembourg au siège social de la Société le troisième jeudi du mois de juin ou le jour ouvrable suivant si ce jour est férié.

Titre V - Exercice social - comptes sociaux - profits - audit

Art. 17. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception du premier exercice qui commence ce jour et se terminera le 31 décembre 2008.

Art. 18. Comptes annuels. Tous les ans, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance ou le gérant unique, le cas échéant, dresse un bilan et un compte de pertes et profits conformément la Loi, auxquels un inventaire est annexé, l'ensemble de ces documents constituant les comptes annuels sera soumis à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés à l'assemblée générale des associés.

Art. 19. Bénéfice. Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais devront être repris à tout moment jusqu'à entière reconstitution.

Le bénéfice restant est affecté par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société, décidant de sa distribution aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.

Art. 20. Dividendes intérimaires. Nonobstant ce qui précède, le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut décider de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social sur base d'un état comptable établi par le conseil de gérance, ou le gérant unique, le cas échéant, duquel doit ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

Art. 21. Audit. Lorsque le nombre des associés excède vingt-cinq (25), la surveillance de la Société est confiée à un commissaire ou, le cas échéant, à un conseil de surveillance composé de plusieurs commissaires.

Aucun commissaire n'a à être associé de la Société.

Le(s) commissaire(s) sont nommés par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des associés qui suit leur nomination. Cependant leur mandat peut être renouvelé par l'assemblée générale des associés.

Lorsque les conditions de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont atteints, la Société confie le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut cependant nommer un réviseur d'entreprise à tout moment.

Titre VI - Dissolution - liquidation

Art. 22. Dissolution. La dissolution de la Société est décidée par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par un vote positif de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite d'un associé.

Art. 23. Liquidation. La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, résolution qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations. Au moment de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent.

Souscription - paiement

La totalité des 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société a été entièrement souscrite par Manheim Global Management L.P., prénommée, et a été intégralement libérée en numéraire. Le montant de 12.500 EUR (douze mille cinq cent euros) est donc à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage de fonds.

Frais

Le montant des frais, dépenses, coûts ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement évalués à 1.800.- Euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1) - Maria Friedman, né le 14 février 1965 en Floride, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 325, Nesbit Downs Ct., Atlanta, Géorgie 30350, Etats-Unis d'Amérique; et
 - Michael Buxton, né le 13 juin 1965 à Scheffield, Angleterre, résidant à Leeds, LS26 OJE, West Yorkshire, Angleterre; sont chacun nommés gérants de type A pour une période indéterminée.
 - Stewart Kam Cheong, né le 22 juillet 1962 à Port Louis, l'île Maurice, résidant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché du Luxembourg; est nommé gérant de Type B pour une période indéterminée.
- 2) Le siège social de la Société est établi 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate par la présente qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juillet 2008, Relation: LAC/2008/31740. — Reçu à 0,5 %: soixante deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 AOÛT 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008127132/211/409.

(080148201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

L'Etiquette, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 50, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 141.987.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-deux septembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Marc JACOBS, gérant de sociétés, né le 2 août 1954 à Luxembourg, demeurant à L-7345 Heisdorf, 4, rue Maria Teresa,

2. Monsieur Carlo SEIL, gérant de sociétés, né à Cruchten le 6 juin 1944, demeurant à L-7220 Helmsange, 121, route de Diekirch

et

3. Monsieur Philippe WALTZER, restaurateur, né le 16 février 1949 à Colmar (F), demeurant à L-7220 Walferdange, 50, route de Diekirch.

Lesquels comparants ont requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer pour leur compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "L'ETIQUETTE".

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Walferdange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune, par simple décision du ou des gérant(s).

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques à consommer sur place.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 50.000,-), représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CINQ CENTS EUROS (EUR 500,-) chacune.

Art. 6. Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé que de l'accord des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts en cession. Les valeurs de l'actif net du dernier bilan approuvé serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par les associés réunis en assemblée générale, qui désignent leurs pouvoirs. Le gérant peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir.

Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 9. Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou l'incapacité d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

La première année sociale commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2009.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites par les associés comme suit:

1.- Monsieur Marc JACOBS, prénommé, souscrit trente-trois parts sociales (33) par un apport en numéraire de seize mille cinq cents euros (16.500,-EUR)

2.- Monsieur Carlo SEIL, prénommé, souscrit trente-trois parts sociales (33) par un apport en numéraire de seize mille cinq cents euros (16.500,-EUR)

Ces soixante-six (66) parts sociales sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE-TROIS MILLE EUROS (EUR 33.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

3.- Monsieur Philippe WALTZER, prénommé, souscrit trente-quatre parts sociales (34) par un apport en nature de matériel de restauration détaillé sur un inventaire, qui après avoir été paraphé par les comparants et le notaire instrumentant restera annexé aux présentes.

Cet apport est évalué par les comparants à dix-sept mille euros (17.000,- EUR)

Ces apports se trouvent dès-à-présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le confirme.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élève à approximativement 1.250.- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Philippe WALTZER, lequel aura tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature.

- Le siège social est établi à L-7220 Walferdange, 50, route de Diekich.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: M. JACOBS, C. SEIL, P. WALTZER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 septembre 2008. Relation: LAC/2008/38526. — Reçu € 250.- (deux cent cinquante Euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008127121/206/87.

(080148283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Investissements Mexicains S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.971.

— STATUTES

In the year two thousand eight, on the twelfth September.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

Luxembourg Corporation Company S.A., a joint stock company (société anonyme) incorporated and existing under the laws of Luxembourg with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 37.974.

here represented by Mrs Solange Wolter, private employee, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on September 5th, 2008.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Title I.- Denomination, registered office, object, duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of "Investissements Mexicains S.A." (the "Company") governed by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended and by the present articles (the "Articles").

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other address in Luxembourg City by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates).

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Title II.- Capital, shares

Art. 5. The corporate capital is set at forty-six thousand six hundred and fifty United States Dollars (USD 46,650.-) represented by nine hundred thirty-three (933) shares of a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each, fully paid up.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be registered or bearer shares at the option of the shareholders.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The Company is managed by one (the "Sole Director") or more directors either shareholders or not. If several directors have been appointed, they will constitute a Board of Directors, (the "Board of Directors"). The directors are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, the duration of their term and their remuneration are fixed by the general meeting of shareholders.

Art. 7. In dealing with third parties, the Sole Director will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

In case of plurality of directors, the Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two directors so request.

The Board of Directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. A director may represent one or several of his fellow directors. All decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at the meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the Board of Directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 8. The Board of Directors or the Sole Director is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The Company will be bound in any circumstances, If several directors appointed by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the Articles.

In case of a Sole Director the Company will be bound in any circumstances by its sole signature.

Art. 10. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the Sole Director.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- General meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the 1st of June at 2.00 p.m. If such day is not a business day, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI.- Accounting year, allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Company. On the net profit, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been reduced. The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, liquidation

Art. 16. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provision

Art. 17. All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.
2. The first annual meeting of the shareholders shall be held in 2009.

Subscription

The Articles having thus been established, Luxembourg Corporation Company S.A., prenamed, declared to subscribe to the nine hundred and thirty-three (933) shares and have them fully paid up by contribution in cash of forty-six thousand six hundred and fifty United States Dollars (USD 46,650.-).

The amount of forty-six thousand six hundred and fifty United States Dollars (USD 46,650.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

For the purpose of the registration authorities the amount of USD 46,650.- is valued at EUR 32,946.10.

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousands Euros (€ 2,000.-).

Sole shareholder's resolutions

The abovenamed person, being the sole shareholder of the Company, has passed the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at one and the number of auditors at one.
2. Mr Doeke van der Molen, with professional address at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, is appointed as Sole Director of the Company;
3. CAS Services S.A, public limited company incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Trade and Company Register under number B 68 168 and having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg is appointed as statutory auditor.
4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2014.
5. The registered office of the Company is established at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The undersigned notary who understands English states that on request of the person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, the same signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze septembre.

Par-devant Nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg).

A comparu:

Luxembourg Corporation Company S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 37.974 et ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg,

ici représentée par Madame Solange Wolter, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée en date du 5 Septembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Titre 1^{er} : Dénomination, siège social, durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Investissements Mexicains S.A.» (la «Société»), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 Août 1915 telle qu'amendée ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à toute autre adresse de Luxembourg-Ville par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Titre II.- Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à quarante-six mille six cent cinquante Dollars américains (USD 46.650,-) représenté par neuf cent trente-trois (933) actions d'une valeur nominale de cinquante Dollars américains (USD 50,-) chacune, libérées intégralement.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Administration

Art. 6. La Société est gérée par un (l'«Administrateur Unique») ou plusieurs administrateurs, associés ou non. Si plusieurs administrateurs sont nommés, ils constituent un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration»). Les administrateurs sont nommé pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et sont toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat est fixé par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Dans les rapports avec les tiers, l'Administrateur Unique a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

En cas de pluralité d'administrateurs, Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre des décisions lorsque la majorité des membres sont présents ou représentés. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs administrateurs. Les décisions sont prises à la moitié des voix présentes ou représentées.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes participant au conseil de se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le Conseil d'Administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Art. 8. Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tout actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par la loi ou les statuts.

Art. 9. Dans le cas ou plusieurs administrateurs ont été nommés, la Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la seule signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Dans le cas ou un seul administrateur a été nommé, l'Administrateur Unique aura le pouvoir d'engager la Société en toutes circonstances par sa seule signature

Art. 10. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier juin de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le Conseil d'Administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, liquidation

Art. 16. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Disposition générale

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2009.

Souscription

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, Luxembourg Corporation Company S.A., désignée ci-dessus, déclare souscrire aux neuf cent trente-trois (933) actions et les libérer entièrement par apport en numéraire de quarante-six mille six cent cinquante Dollars américains (USD 46.650,-).

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en numéraire, de sorte que la somme de quarante-six mille six cent cinquante Dollars américains (USD 46.650,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de USD 46.650,- est évalué à EUR 32.946,10.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille Euros (EUR 2.000,-).

Résolutions de l'actionnaire unique

La comparante, préqualifiée, actionnaire unique de la Société, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un et celui des commissaires à un.
2. Mr. Doeke van der Molen, ayant son adresse professionnelle au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, est nommé en tant qu'Administrateur Unique de la Société
3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes CAS Services S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 68.168 et ayant son siège au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.
4. Le mandat de l'Administrateur Unique et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2014.
5. Le siège social de la Société est établi au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire du comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: SCHIERES - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 septembre 2008. LAC/2008/38103. - Reçu à 0,50%: cent soixante-cinq euros quatre-vingt-trois cents (EUR 165,83).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le deux octobre de l'an deux mille huit.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008127116/242/305.

(080147986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Vertriebinvestitionsgesellschaft S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 24.233.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit le huit juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- QUELLE GmbH, avec siège social à D-90762 Fürth, Allemagne, Nürnberger Strasse 91-95, HRB 10449, ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- HOLSTENFLOR-Beteiligungs-GmbH, avec siège social à D-90762 Fürth, Allemagne, Nürnberger Strasse 91-95, HRB 3688, ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, nommé ci-avant, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, ès-qualités, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme luxembourgeoise dénommée VERTRIEBINVESTITIONSGESELLSCHAFT S.A., avec siège social à L-2420, Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, immatriculée au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg à la section B sous le numéro 24233 (ci-après «la Société»), a été constituée suivant acte du 21 avril 1986, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 194 du 11 juillet 1986 et que ses statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du 17 février 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1077 du 2 juin 2006.

II.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente-neuf millions huit cent soixante-huit mille cinq cents euros (39.868.500 €) et est divisé en vingt-six mille cinq cent soixante-dix-neuf (26.579) actions entièrement libérées d'une valeur nominale de mille cinq cents euros (1.500 €) chacune, réparties comme relaté ci-avant entre les deux comparants.

III.- Que d'un commun accord les actionnaires ont décidé de procéder à la dissolution de la Société et à sa liquidation aux droits des parties avec effet immédiat.

IV.- Que tous les actifs ont soit été cédés, soit attribués, que tout le passif vis-à-vis des tiers a été apuré et que la liquidation de la Société est clôturée, sans préjudice du fait que les deux actionnaires prédésignés restent personnellement et solidairement responsables pour tous engagements non encore connus au moment de la liquidation.

V.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs de la Société, Messieurs Thierry Fleming, Claude Schmitz et Guy Hornick, ainsi qu'au commissaire aux comptes, Audiex SA, pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

VI.- Que les livres comptables et documents sociaux de la Société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

VII.- Que les frais à résulter du présent acte et des formalités qu'il va engendrer seront de l'ordre de deux mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. VAN HEES; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2008, Relation LAC/2008/28658. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Releveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008127153/211/49.

(080148054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Riverwood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 108.091.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008126534/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07855. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080147637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Koster & Rohs Immobilière S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4713 Pétange, 52, rue Belair.

R.C.S. Luxembourg B 118.343.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Pour FIDCOSERV S.à.r.l.

54, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008127527/728/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07047. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Investment Amber Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 73.025.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de INVESTMENT AMBER HOLDING S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008126512/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00677. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080147294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.
